

*HISTOIRE*  
chronologique  
de la *ROUMANIE*

Editura Științifică și Enciclopedică

- 1930 Frappe de monnaies de 20, 10 et 5 lei, alliage cuivre-zinc-nickel, sur la base de la nouvelle parité du *leu*, établie par la loi monétaire du 7 février 1929.
- 1947 Emission de billets de banque de 1 000 000 et 5 000 000 lei, les plus grandes valeurs nominales émises jamais en Roumanie.
- 1948 Frappe de monnaie de 5 lei, aluminium, la première émission monétaire de la République Populaire Roumaine.
- 1952 Emission de monnaies et billets de banque sur la base de la nouvelle parité du *leu*, établie par la réforme monétaire du 26 janvier 1952.
- 1954 Emission de monnaies sur la base de la nouvelle parité du *leu*, établie par la Décision du Conseil des Ministres du 31 janvier 1954.
- 1966 Emission de monnaies et billets de banque, avec la nouvelle dénomination de l'Etat: la République Socialiste de Roumanie.

## DÉFINITION LÉGALE DU *LEU*

(1867—1975)

- 1867 1 leu = 5 g argent, au titre de 835‰ — Loi pour la création d'un nouveau système monétaire et pour la fabrication des monnaies nationales (décret no. 578 du 14/26 avril 1867, publié dans *Monitorul Oficial* no. 89 du 22 avril/4 mai 1867).
- 1890 1 leu = 0,3226 g or, au titre de 900‰ — Loi pour la modification de la loi du 14/26 avril 1867 relative à la création d'un nouveau système monétaire et pour la fabrication des monnaies nationales (décret no. 837 du 12/24 mars 1890, publié dans *Monitorul Oficial* no. 275 du 17/29 mars 1890).
- 1929 1 leu — 0,010 g or, au titre de 900‰ — Loi monétaire no. 15 (décret no. 359 publié dans *Monitorul Oficial* no. 30 bis du 7 février 1929).
- 1947 1 leu = 0,60 mg (= 0,0006 g) or, au titre de 900‰ — Loi no. 287 pour la réforme monétaire (décret no. 1727 du 15 août 1947, publié dans *Monitorul Oficial* no. 187 du 16 août 1947).
- 1952 1 leu = 0,079346 g or fin — Décision no. 147 du Conseil des Ministres et du Comité Central du Parti Ouvrier Roumain concernant la réalisation de la réforme monétaire et les réductions des prix (publiée dans *Buletinul Oficial* no. 7 du 26 janvier 1952).
- 1954 1 leu = 0,148112 g or fin — Décision du Conseil des Ministres no. 127 du 31 janvier 1954.  
or fin — or au titre de 1 000‰.